

TRACEUR REGIONAL

CO à PIED

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



TRACEUR REGIONAL (TR)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours et depuis au moins 2 ans Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Avoir eu un CN non nul au cours des 3 années précédentes, calculé sur la base de la réalisation de circuits de niveau orange minimum sur des formats "forêt" (hors sprint) Traçage libre sur OCAD d'un circuit avec définitions de postes et transmis à la ligue/formateur au moment de l'inscription
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de concevoir et de mettre en place des parcours de CO dans le cadre d'une compétition de niveau régional <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques des formats de course, des contraintes et moyens disponibles de l'organisateur, des éléments du terrain et de leur représentation cartographique Elaborer les différents parcours à proposer lors de la compétition dans un cadre sécurisé et réglementaire Mettre en place sur le terrain les parcours élaborés et validés par le contrôleur des circuits Etablir les consignes techniques de course destinées aux coureurs Organiser la pose et l'ouverture des circuits Participer au séminaire annuel régional des TR/CCR
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Les principes fondamentaux de l'élaboration des parcours (notamment sécurité et équité) Les différents niveaux techniques de traçage – Méthode fédérale Les éléments réglementaires généraux Les différents formats de course (spécifications internationales, philosophie des formats, spécificités de traçage) L'utilisation du logiciel OCAD (commandes utiles au traçage) avec mises en pratique Les procédures à mettre en œuvre et les échéances à respecter pour le traceur
Durée	<p>75 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h de lecture préparatoire (reprise du module initial et documents transmis par le formateur en amont) 8h de formation théorique en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice 15h de formation en présentiel Environ 50h de mise en situation réelle, support de la certification.
Certification	<p><u>Epreuves de certification réalisées en cours de formation (en présentiel) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une épreuve de prébalisage : <i>Pose de 5 pré-balisages sur un parcours de 2500m de niveau violet en 1h.</i> Une épreuve de traçage théorique d'une durée de 5h30 : <ul style="list-style-type: none"> <i>Traçage de 3 circuits mis en page, format LD, respectivement de niveau vert, jaune et violet/noir</i> <i>Traçage d'un circuit mis en page, format sprint, de niveau orange</i> <p><u>Epreuve de certification réalisée hors temps de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Traçage d'une épreuve régionale ou départementale au CN (hors sprint) évaluée par un Contrôleur des Circuits Régional titulaire (hors club organisateur, et non licencié dans le même club que le stagiaire). Cette épreuve ne peut être réalisée qu'après validation des épreuves de prébalisage et de traçage théorique. <p><i>Une dispense de l'épreuve de prébalisage est prévue pour les licenciés inscrits ou ayant été inscrits sur les listes sportifs de haut niveau ou sportifs espoirs ou sportifs des collectifs</i></p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur une épreuve en cours de formation : Le stagiaire revient uniquement sur ces épreuves lors d'un autre stage de formation (possibilité d'aller dans une autre ligue). La validation de ces 2 épreuves est impérative avant de passer à l'épreuve de mise en situation réelle. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire trace une nouvelle épreuve du groupe B2 ou D au CN (hors sprint), en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits.
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN (tous formats) Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR titulaire (hors structure organisatrice) lors de son traçage d'une épreuve.

